

LA CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE : UNE FICTION QUI MASQUE LE RÉEL

La rédaction de *Recherches*

Le comité de rédaction de *Recherches* était en pleine préparation du présent numéro lorsque la crise sanitaire liée au coronavirus a entraîné la fermeture de tous les établissements scolaires et universitaires et que la « continuité pédagogique » s'est imposée. Le contraste entre les exhortations institutionnelles et les mille difficultés de leur mise en œuvre a résonné comme un écho à la problématique du numéro : nous avons perçu comme fiction une continuité qui se donnait pour réalisable et comme mensonges les déclarations niant ou minorant les problèmes. Alors nous avons écrit, chacun de notre côté. Puis nous avons tissé les textes ensemble, en maintenant leur énonciation initiale (ce sont les passages que l'on verra en mode citation) et en ajoutant des éléments de transitions entre eux. Les textes qui sont au cœur de l'article décrivent des situations vécues par les membres du comité ou reproduisent des propos oraux ou écrits tenus par des personnes rencontrées dans leur entourage professionnel.

L'expression « continuité pédagogique » fait écho à la « continuité du service public », l'un des trois grands principes du régime juridique du

service public¹, les deux autres étant l'égalité devant le service public et l'adaptabilité ou mutabilité. Le gouvernement de l'« école de la confiance » a choisi de mettre l'accent sur la première : la continuité. Elle est affichée comme étant « pédagogique » ; l'expression « continuité des apprentissages » apparaît dans les circulaires officielles² (du moins dans leur objet) : faut-il y voir une nuance, la continuité pédagogique étant du côté des enseignants, et celle des apprentissages plus centrée sur l'activité des élèves et étudiants ? Toujours est-il que c'est la première dénomination qui a été reprise dans divers documents³ et dans la communication aux médias.

Dans le cadre de cet article, notre réflexion se porte d'abord sur les outils numériques prônés par l'institution, puis sur le point de vue des acteurs – enseignants, élèves et parents – pour conclure sur les leçons qu'on peut tirer de cette aventure.

I. LES OUTILS NUMÉRIQUES

1) Les outils officiels

Ils sont énumérés dans une fiche du ministère⁴ : « Ma classe à la maison » du CNED (Centre national d'enseignement à distance), les solutions d'ENT (Espace numérique de travail) et les solutions de vie scolaire comme Pronote.

Dans l'Éducation nationale, les ENT sont devenus la prérogative des départements et des régions, qui organisent tous les quatre à six ans un appel d'offre (sur un cahier des charges auquel est associé l'Éducation nationale) pour doter les établissements⁵. Par ailleurs, des applications sont proposées

1. <https://www.vie-publique.fr/fiches/20223-la-notion-de-service-public>

2. « Continuité des apprentissages en cas d'éloignement temporaire ou de fermeture d'école ou d'établissement », *BO* n° 10 du 05 mars 2020, circulaire n° 2020-056 du 28 février 2020 : <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo10/MENE2006547C.htm> ; « Coronavirus - organisation et suivi de la mise en œuvre de la continuité des apprentissages », circulaire du 13 mars 2020 : <https://www.education.gouv.fr/coronavirus-covid-19-informations-et-recommandations-pour-les-etablissements-scolaires-et-les-274253>

3. Dont le vademécum, version du 20 mars 2020 : <https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/2020-03/coronavirus-covid-19-vademecum-continuit-p-dagogique-66201.pdf>

4. Fiche intitulée « Utilisation des outils numériques pendant la période de confinement », mars 2020.

5. Dans cette politique numérique académique, le délégué académique au numérique (DAN) a un rôle prépondérant, puisqu'il est, sous l'autorité du recteur, l'interface entre tous les acteurs : les établissements, les cadres de l'Académie, les acteurs du privés. Cf. <https://eduscol.education.fr/cid73311/delegues-academiques-numeriques-dan.html#lien0>

par l'Éducation nationale pour gérer les questions de vie scolaire (absences, évaluations...) et les livrets scolaires en ligne... Devant le peu d'ergonomie et de convivialité de ces divers outils, la très grande majorité des établissements préfèrent financer un logiciel comme La-vie-scolaire ou – majoritairement – Pronote. La multiplication de financeurs et de décideurs (externes au monde de l'éducation) contribue à fragiliser le bon fonctionnement d'un outil numérique pourtant essentiel et très onéreux mais dont le pilotage manque de cohérence et de transparence.

Dans les Hauts-de-France, l'ENT proposé aux lycées s'appelle Néo. Édité par « Open digital education », cet outil est imposé depuis septembre 2019. S'il est assez complet, il lui manquait un outil de classe virtuelle (ajouté par la suite) et une puissance adaptée. Dans mon lycée, les élèves comme leurs parents fréquentent peu ce nouvel ENT. Les dysfonctionnements sont légion. Alors quand le confinement a été annoncé, les enseignants ont anticipé : il était impossible que Néo tienne le coup⁶ !

Normalement, tous les élèves connaissent et utilisent Pronote. Normalement. Il y en a encore quelques-uns qui ne se sont pas connectés depuis des mois, ou qui ne se sont même jamais connectés... Le conseiller principal d'éducation (CPE) du collège a passé des heures à chercher et envoyer de nouveau les identifiants Pronote aux parents des élèves concernés.

La plateforme « Ma classe à la maison⁷ », citée comme premier outil, a été lancée par le CNED dans le cadre de la « continuité pédagogique » ; elle propose des ressources, des « parcours pédagogiques » et ouvre l'accès au « dispositif des classes virtuelles du CNED ».

La classe virtuelle nous a été très vite présentée comme l'outil incontournable pour la continuité pédagogique.

Dès les premiers jours, les conseillers pédagogiques nous donnent rendez-vous sur leurs propres classes virtuelles pour nous expliquer comment s'en servir. C'est très facile, il suffit d'envoyer un lien aux parents.

6. Pour la petite histoire, dans les collèges du Pas-de-Calais qui sont restés à l'ENT « Savoirs numériques » (édité par Kosmos et implanté depuis plus de 8 ans), la situation semble avoir été moins explosive que dans les collèges du Nord et les lycées des deux départements nouvellement dotés de Néo, qui a imploré, avant de redevenir opérationnel pour tous une dizaine de jours après le début du confinement.

7. <https://www.education.gouv.fr/ma-classe-la-maison-mise-en-oeuvre-de-la-continuite-pedagogique-289680>

Il faut enfin mentionner l'opération « Nation apprenante⁸ », en relation avec « tous les médias audiovisuels et écrits, publics et privés » accrédités par le ministère, et dont l'outil phare est la plateforme Lumni⁹ : des cours magistraux, des lectures d'extraits d'œuvres par des acteurs et des révisions¹⁰.

2) Les exclus du numérique...

Un directeur trouve un matin dans la boîte aux lettres de son école cette lettre¹¹ :

Monsieur

*Je soussigne Madame NORMAND.
La Maman de THOMAS chez Monsieur PERROT.
Je vous informe que Je n'est pas De TOUT le Mot rien pas
ORDINATEUR pas l'internet Ni ADRESSE E-MAIL@
il est chez Monsieur PERROT
Vous avez donner par ADRESSE E-MAIL.G@ sur le compte de
Mon frère les Parents de Nina NORMAND sa cousine mais on
n'a en complié, on se parle Plus de Touts.
Mon téléphone TEL : 06 xx xx xx xx. Appel spl.*

*Merci beaucoup
[Signature]*

Que dit cette lettre, écrite sur une feuille de cahier à réglure Seyès ? « La fracture numérique » certes ; mais méfions-nous de cette expression, devenue d'une telle banalité qu'on semble, en l'utilisant, se résigner à la chose. Elle dit que, contrairement à une opinion encore trop répandue, « chez ces gens-là », le souci de la réussite scolaire de l'enfant est présent et fort.

On pourra rétorquer que ce n'est peut-être pas (ou pas seulement) cela qui préoccupe Mme Normand, mais la crainte, en ne se manifestant pas, que l'enfant soit considéré comme n'allant plus à l'école et que la famille perde des allocations. Si cela était, où serait le problème : dans l'attitude jugée intéressée de la mère ou dans le fait que sa situation l'oblige à faire attention à ses ressources ? On entend l'écho de ce discours de mépris qui consiste à

8. <https://www.education.gouv.fr/operation-nation-apprenante-303174>

9. <https://www.lumni.fr/>

10. Pour, par exemple, découvrir, en six vidéos, labellisées « les bons profs », d'une durée comprise entre 1 h 35 et 7 h 15, comment faire une dissertation, du plan à la conclusion : <https://www.lumni.fr/dossier/revisions-bac-francais>.

11. Les noms et prénoms sont modifiés, comme c'est le cas dans tous les documents reproduits dans l'article.

reprocher à des familles d'utiliser les allocations de rentrée pour acheter autre chose que du matériel scolaire, un téléviseur ou... un ORDINATEUR ! Laissons cela. Et relisons.

Madame Normand a visiblement une connaissance des codes des courriers administratifs et elle les utilise : il y a un entête, une formule finale et une signature. Le « je soussigné », incongru ici, est probablement tout droit sorti des « formulaires d'attestation de déplacement dérogatoire » requis pour sortir en période de confinement. Elle donne des références (en lettres capitales, et plutôt deux fois qu'une) : le prénom, le nom de son fils et celui du maître, et elle fournit un moyen de la joindre.

Elle explique pourquoi elle n'a pas pu répondre au mail envoyé par l'école ; on comprend qu'il est arrivé à une adresse qui n'est pas la sienne, puisqu'elle n'en a pas ! Alors pourquoi avait-elle donné cette adresse ? Est-ce parce que sur la fiche de renseignements standardisée qu'elle a dû remplir en début d'année, elle a cherché à tout renseigner, en s'imaginant peut-être que si elle ne le faisait pas, il y aurait un problème, ou parce qu'elle ne voulait pas montrer qu'elle n'en avait pas ? Pourquoi ne tourne-t-elle pas la page, quitte à remplir tout le bas de la page sous la partie quadrillée ? Pense-t-elle que ce genre de lettre doit tenir sur une seule page ?

En dehors des références, Madame Normand fait un autre usage des lettres capitales, usage qui s'apparente à celui de bulles de bandes dessinées dans les onomatopées ou pour signifier que le personnage CRIE. Elle est « culotte », Madame Normand, comme les femmes que peint Pénélope Bagieu¹².

3) ... et les autres

Ailleurs, les équipements sont variables et leur partage au sein de la famille est à négocier :

Mes élèves n'ont pas tous un ordinateur ; ils ont une tablette ou un téléphone, pour plusieurs, et des forfaits restreints.

J'ai de la chance, tous mes élèves ont un ordinateur à la maison. Mais un ordinateur, ne veut pas dire un par enfant. Or une classe virtuelle dure au moins une heure. Il faut donc que je m'accorde avec les collègues pour que la mienne n'ait pas lieu en même temps que celles éventuelles des frères et sœurs. Pour les lycéens ou collégiens,

12. Allusion aux albums de Pénélope Bagieu, *Culottées*, tomes 1 et 2, 2016 et 2017, Gallimard BD. Ces albums font en quelques pages le portrait de femmes – certaines très célèbres, d'autres moins connues – qui « ont fait voler en éclats les préjugés », comme le dit la quatrième de couverture.

je ne peux pas savoir... Lorsque je lance ma première classe virtuelle, il manque cinq élèves : des problèmes de connexion pour certains et pour les autres, je ne sais pas.

La professeure de français a programmé un cours virtuel, mais Louane ne pourra peut-être pas y assister ; elle s'en excuse par avance :

Bonjour madame. J'ai toujours pas de connexion, je fais tout pour essayer mais moi j'ai pas de wifi chez moi, je suis en partage de connexion avec ma mère et on n'a plus du tout de connexion. Je vous préviens juste.

4) L'accès aux outils ne suffit pas

« Il est plusieurs manières de parler du numérique et de ses usages par les jeunes. La première – la plus courante – consiste à raconter n'importe quoi. C'est le cas de certains discours (publics, médiatiques, mais aussi scientifiques) qui s'appuient sur la métaphore populaire des *digital natives*¹³. » Les enseignants n'ont pas tardé à se rendre compte, s'ils ne le savaient pas déjà, que les usages des élèves ne coïncidaient pas toujours avec ceux requis par les enseignements.

133 : c'est le nombre de mails d'étudiants auxquels il m'a fallu répondre en trois semaines de confinement. La plupart du temps, ces mails portaient sur des questions informatiques : difficulté à se repérer dans l'arborescence Moodle¹⁴, difficulté à s'y connecter ou à y déposer un devoir... « Je viens de vérifier mon devoir sur Moodle à l'endroit où l'on devait les déposer et il est marqué que je ne l'ai pas rendu » ; « Je n'arrive pas à me connecter. Pourriez-vous me rappeler comment on se connecte sur la plateforme s'il vous plait ? » ; « La copie des examens sera où et comment je pourrai les trouver ? Pour les sujets, je n'ai pas compris exactement quels sujets je dois travailler », etc.

Ce vendredi matin, avec ma classe de 6^e, nous sommes en salle pupitre, l'objectif étant d'apprendre à utiliser le traitement de texte car j'ai remarqué, quelques semaines plus tôt, que parmi mes 23 élèves de 6^e, seuls 6 étaient très à l'aise avec cet outil. Or cela va peut-être devenir une compétence essentielle dans les jours qui viennent. Manque de chance, le serveur nous lâche. J'attrape une feuille de brouillon et j'interroge les élèves : qui n'a pas d'ordinateur à la

13. Bertrand Daunay & Cédric Fluckiger, « Écriture et numérique : pourquoi et comment parler de littéracie numérique ? », *Recherches* n° 69, *Usages du numérique*, décembre 2018, p. 71.

14. La plateforme d'apprentissage numérique utilisée par l'université.

maison ? 4 élèves. Qui n'a pas de connexion internet ? 2 autres élèves.
Qui ne sait pas envoyer un mail ? 8 élèves. Comment faire ?

En résumé, pour accéder à l'école de la continuité, il faut des outils numériques et quand on les a, il faut apprendre à s'en servir ; mais pour cela, il faut que les outils fonctionnent : on tourne en rond.

5) Des outils peu fiables ou inappropriés

Les outils prônés par l'institution, dont les enseignants avaient déjà constaté les insuffisances avant le confinement, se sont avérés en outre peu adaptés à la situation nouvelle, et pour des raisons liées à la surcharge des réseaux, mais pas seulement.

Lundi 16 mars, l'ENT ne fonctionne pas. Cela va durer près de deux semaines, avec, parfois, des moments de chance où la connexion passe. Après plusieurs messages de parents, notre direction nous demande de mettre en ligne le travail une seule fois par semaine, afin d'éviter que les parents et les élèves passent chaque jour des heures devant la page inaccessible de l'ENT.

J'ai essayé à deux reprises d'amener les élèves dans ma classe virtuelle du CNED : mais j'ai perdu, à chaque fois, la moitié de l'effectif en raison de problèmes de connexion.

Quand on parvient à s'y connecter et à maintenir la connexion, la classe virtuelle du CNED est assez intuitive (en audio ou en vidéo) mais ne permet pas de gérer les dérapages : celui qui a le code peut y entrer sous un nom, puis la quitter et y revenir sous un autre nom et il ne peut être exclu. En cas de perte de la connexion, tous les échanges du chat sont perdus. À la fin du cours, ils ne sont pas sauvegardés et la classe est fermée.

La capacité de Pronote pour transférer un document telle qu'une photo ou un document PDF est rapidement excédée. Presque aucun document ne m'est parvenu via cette plateforme qui aurait dû être la plus simple et la plus efficace.

6) L'école inclusive lourdement handicapée

L'école inclusive résiste mal, non que les personnels cessent de suivre les élèves, mais ce suivi est rendu particulièrement compliqué avec ces élèves qui, perdant le chemin de l'école, perdent celui de la scolarisation.

Qu'est-ce que la continuité pédagogique pour une enseignante de SESSAD¹⁵, qui travaille avec des élèves avec déficience intellectuelle scolarisés en milieu ordinaire avec ou sans dispositif ULIS¹⁶ ?

Ces élèves reçoivent, comme leurs camarades, des cours, des exercices de la part de l'enseignant de leur classe. Mais comment faire quand les parents n'ont pas d'ordinateur et/ou pas d'imprimante ?

Louis est en CM2 et ULIS école. Il est en confinement chez son père avec son frère plus âgé que lui. Le père se dit lui-même trop en difficulté de compréhension pour pouvoir aider son fils. Je propose un rendez-vous WhatsApp en vidéo. Lors du premier rendez-vous, je me rends compte que Louis n'a pas fait d'exercices et il me dit être en difficulté pour tout. Il attend beaucoup de l'adulte et a besoin de beaucoup d'étayage. Au bout de plusieurs séances avec WhatsApp, j'en arrive à la conclusion que Louis ne sait pas travailler seul entre deux rendez-vous vidéo. Il a régressé dans son autonomie et sa mise au travail, ce qui interroge pour son entrée au collège. Son enseignante est du même avis que moi ; l'emploi du temps qu'elle a établi n'est pas respecté, Louis travaille quand il en a envie, sans régularité.

7) Aux oubliettes

L'édifice de la continuité pédagogique dans la « Nation apprenante » semble bien avoir des oubliettes dans lesquelles les handicapés tombent les premiers.

Dans le plan de continuité pédagogique (PCP) de l'université de Lille (un document de 13 pages), une seule mention, peu précise, concerne les étudiants en situation de handicap. Quand on sait que certains disposent d'aménagements spécifiques (secrétaire pour la reformulation des consignes, délai supplémentaire pour travaux à rendre, secrétaire pour la transcription et pour la lecture des sujets, consignes, textes, etc.), comment peut-on s'assurer de leur bonne mise en application ?

Et au bord des oubliettes,

les étudiants en exil, surconfinés dans leur foyer ou leur chambre universitaire. Parmi eux, il y en a qui, déjà pénalisés par la discontinuité dans leur apprentissage du français, connaîtront comme d'autres les difficultés d'accès à l'outil informatique. Tous n'ont pas la chance (si l'on peut appeler ça ainsi...) d'Ayoub qui, surconfiné

15. Service éducatif spécialisé de soins à domicile.

16. Unité locale d'inclusion scolaire. Les élèves handicapés sont scolarisés dans des classes ordinaires mais bénéficient de la présence supplémentaire d'enseignants spécialisés en fonction de leurs troubles.

dans son foyer en compagnie d'une quarantaine de compatriotes du Soudan, peut consulter une fois par jour l'ordinateur que lui prête la secrétaire du foyer, ce qui lui permet d'imprimer les documents qu'il reçoit pour pratiquer le français.

« L'ensemble de ces mesures permet aujourd'hui d'offrir aux élèves et aux enseignants l'environnement numérique nécessaire à la continuité pédagogique », conclut la fiche du ministère (cf. note 4).

Il est permis d'en douter.

II. LE TRAVAIL DES ENSEIGNANTS

Face au déni officiel, faisant passer des moyens de fortune pour des solutions sans infortune, la tentation peut être grande de reporter sur les outils les problèmes que suscite leur usage forcé et non anticipé. Mais les outils ne sont pas en cause : seule l'est l'incantation magique.

« Bricoler, inventer, recycler¹⁷ », encore et toujours ! Voici un petit inventaire des problèmes à résoudre et des solutions trouvées.

1) Des solutions pour pallier les problèmes techniques

Après quelques jours et le chaos incroyable que nous avons tous vécu pour essayer de mettre en place la chimérique continuité pédagogique, je me suis heurtée au réel : les problèmes techniques. Après avoir cherché mille solutions en analysant tous les paramètres qui ne cessaient de changer, j'ai pris mon téléphone – pas parce que le ministre l'a dit sur des plateaux de télévision, mais parce que je n'en pouvais plus des écrans et des mails, sources de malentendus, et parce qu'une voix humaine, une voix nouée ou enthousiaste, en dit bien plus long.

2) Des solutions pour remettre les élèves au travail

Oriane est en 5^e et ULIS collègue. Malgré plusieurs relances et l'intervention de mes collègues du SESSAD, elle ne donne pas de nouvelles et ne fait pas le travail demandé par l'enseignante d'ULIS, qui s'est pourtant assurée de la validité de l'adresse mail. Il n'y a pas d'ordinateur ni d'imprimante au domicile, seulement un téléphone portable. Oriane et sa mère n'ont pas accès à l'ENT car elles n'ont pas activé leur mot de passe. Lors d'un échange téléphonique avec elles, je propose de préparer du travail, de le déposer dans la boîte aux lettres et de les appeler en vidéo sur l'application WhatsApp la semaine

17. Titre du numéro 66 de *Recherches*, juin 2017.

suivante. Mon objectif est de remettre Oriane dans une posture d'apprenante. Au premier rendez-vous vidéo, elle a fait quelques exercices. Nous les corrigeons ensemble et j'explique ce qu'elle n'a pas compris. Par la suite, je joins aux exercices que j'ai préparés ceux de l'enseignante et nous travaillons ainsi à raison de deux séances par semaine.

3) Des solutions pour recréer des routines et continuer de faire exister le groupe classe

Amina est en CP à Roubaix, en attente d'une place en ULIS. Son père travaille dans un commerce toute la journée et sa mère ne maîtrise pas correctement la langue française. Au téléphone, sa mère m'explique qu'elle ne peut pas aider sa fille pour les devoirs, surtout en lecture. Elle se rend compte des difficultés d'Amina qui a encore des difficultés à associer les syllabes pour lire les mots. J'appelle l'enseignante ; celle-ci, qui s'est rendu compte des difficultés de beaucoup de familles à accéder au travail sur ordinateur, a décidé de préparer des cahiers d'exercices, plus accessibles pour que les enfants retrouvent les routines de travail qu'ils avaient en classe. La semaine suivante, j'ai au téléphone une mère un peu plus sereine, qui voit sa fille au travail mais qui ne se sent toujours pas en mesure de faire la classe à la maison. Je lui parle du journal hebdomadaire que je fais à partir des réalisations des enfants du SESSAD. Dans la semaine, elle m'envoie des travaux scolaires d'Amina qui seront dans le journal, comme les travaux d'Oriane.

4) Des solutions pour éviter la chute dans l'oubliette

À l'initiative d'une collègue de l'université, afin que les étudiants en exil ne perdent pas le lien avec l'apprentissage du français, nous sommes quelques enseignants à avoir pris en charge un étudiant en exil, à raison de trois coups de fil d'une demi-heure par semaine, le temps d'une conversation en français.

5) Des solutions alternatives désavouées par l'institution mais promues par les élèves

Les promesses des outils agréés par l'institution n'étant pas tenues, les enseignants ont emprunté d'autres voies.

Il a bien fallu se rendre à l'évidence dès la première semaine : c'est par des moyens non labellisés par l'institution que le contact a pu être gardé et patiemment étendu au plus grand nombre. Avant que l'ENT ne redevienne partiellement accessible (aux professeurs surtout), des enseignants avaient trouvé une autre solution, parfois même à l'initiative de leurs élèves ou étudiants : la plateforme *Discord*.

Mais les égarés ont été promptement mis en garde :

Un encart « Focus sur *Discord* », publié dans une fiche à l'intention des personnels enseignants¹⁸ souligne que « l'utilisation de celui-ci est à proscrire ». L'argumentaire entre dans le cadre de la RGPD¹⁹ et souligne, à juste titre, l'absence de protection des données dans ce type de site ; l'argument financier (« La société trouve donc son financement dans la commercialisation des données de ses usagers ») est tout à fait recevable également²⁰. Quant aux raisons qui ont amené les enseignants à choisir cette solution, le ministère les balaie de quelques mots : il reconnaît des dysfonctionnements mais les attribue aux utilisateurs (« afflux massif d'utilisateurs et usages non encore régulés »). Il tance ceux qui ont cédé aux sirènes de *Discord* : « Sa performance, son ergonomie et son intuitivité ont pu séduire certains enseignants pour communiquer facilement avec les élèves qui disposent déjà d'un compte sur la plateforme. » Une belle pirouette pour renverser la logique du réel alors même que c'est l'incapacité de l'éducation nationale à proposer un outil fonctionnel qui a amené les professeurs à utiliser les « moyens du bord ». Le verbe « séduire » en dit long sur la représentation de ces enseignants. Ce focus a été repris par des chefs d'établissement pour un rappel à l'ordre des brebis égarées.

Cependant, des élèves s'y étaient déjà investis :

Candie a créé un *Discord* avec un salon général (pour discuter de l'organisation de la semaine ou du temps qui passe mais aussi des problèmes techniques de son, de micro, de connexion), des salons pour les disciplines et à l'intérieur de ceux-ci des sous-rubriques : une pour déposer les documents de français et une pour le cours « vocal ». Elle a réussi à y inscrire toute la classe, à part M. qui préfère l'ENT et C. qui n'a pas de portable et ne peut accéder qu'une fois par jour à l'ordinateur de sa famille d'accueil.

Dans *Discord*, le cours peut se dérouler de manière magistrale, voire dialoguée avec quelques-uns. Certains élèves restent muets à l'oral comme à l'écrit et l'on peut communiquer à l'extérieur du « cours » : une reproduction assez fidèle de la classe en somme, sauf que le professeur ne peut pas faire travailler les élèves en groupes et

18. Fiche citée plus haut, « Utilisation des outils numériques pendant la période de confinement » (cf. note 4), p. 3.

19. Règlement général sur la protection des données, entré en application le 25 mai 2018.

20. Mais il laisse songeur face à la place confortable que conservent Google et Microsoft dans l'espace scolaire.

que les dispositifs d'apprentissage qu'il peut mettre en œuvre sont extrêmement restreints²¹...

Ce qu'ont trouvé des enseignants et des adolescents dans ces outils non labellisés, c'est ce que les propositions institutionnelles négligent : un espace commun, organisé et continu, qui ne commence pas avec le début du cours et ne s'arrête pas à la fin, et tout ce qui cimente une classe, qui rend le confinement plus supportable et par rebond les apprentissages encore possibles.

6) Des enseignants sous pression

L'exemple du « focus » sur la plateforme *Discord* le souligne : la pression est forte, même si, dans notre école de la confiance, elle prend parfois des allures de bienveillantes questions de conseillers pédagogiques :

Au début de chaque classe virtuelle avec la conseillère, la question nous est posée : « Qui n'a pas encore essayé la classe virtuelle ? Pourquoi ? Voulez-vous vous exprimer ? »

Tous, enseignants débutants ou proches de la retraite, utilisateurs réguliers des outils informatiques (libres ou payants) – à titre professionnel ou seulement privé – ou néophytes doivent s'adapter dans l'urgence à la situation. Des enseignants stagiaires le disent, attribuant à leur inexpérience ce que tous, en réalité, ressentent à des degrés divers :

Il fallait donc s'adapter et tout transformer pour que l'école à la maison puisse avoir lieu indépendamment de tous les problèmes qui allaient, petit à petit, émerger de tous les côtés. Étions-nous prêts, du haut de nos sept mois d'expérience, pour assurer un travail de qualité ? Le confinement, anxiogène par essence, l'est devenu davantage avec cette autopression que nous nous mettions. Il faut le faire, oui, mais en nous adaptant comme des novices, rangés dans la même catégorie que nos élèves qui *apprennent*. Il va falloir *apprendre* une nouvelle forme de pédagogie à laquelle personne n'a été préparé, avec ce seul outil qu'est notre ordinateur personnel. Il faut trouver des alternatives pour construire étape par étape, créer une zone de confiance virtuelle et de régularité qui ne pouvait évidemment plus être la même que celle que nous avons instaurée dans notre classe. Tout ou presque était à faire, sous l'égide du ministre, de ses IPR et de notre direction, sans compter le

21. Le plus performant ressemble au dispositif de l'ardoise en calcul mental autrefois à l'œuvre dans les petites classes : le chat sert d'ardoise et on ne « poste » sa réponse qu'au signal du professeur ! C'est dire !

regard interne de nos tutrices qui, malgré leur expérience, étaient dans une situation similaire à la nôtre.

Sous les regards... Si l'on fait le choix de privilégier l'ENT (ou de l'utiliser parallèlement à la classe virtuelle), il faut savoir que c'est un ogre, il faut le nourrir, et si on n'y arrive pas, on court le risque que ça se voie :

C'est la première fois que je ne mets rien en ligne pour mes élèves depuis le début du confinement, j'ai l'impression que c'est nécessaire, et pourtant je me sens un peu coupable, et je me demande si mes collègues ayant accès au cahier de textes vont relever ce manque, ce qu'ils vont en penser. Aucun message, aucune réclamation de la part des élèves et des parents, peut-être que cet allègement tombe à pic, à un moment où les nerfs sont mis à rude épreuve en cette période de confinement...

8) Mais que mettre en ligne ?

Un cours ordinaire peut-il aisément se convertir en objets téléchargeables ? Ceux qui ont déjà intégré le numérique dans leurs pratiques savent que non. Si on n'y a pas réfléchi avant (pour maintes raisons dont le manque d'équipement et de formation), on n'a plus le temps de se demander ce que l'outil change dans les processus d'apprentissage et les modalités d'interaction, plus le moment de se pencher sur des questions comme celles que pose Virginie Trémion²² à propos de la classe inversée. Seule solution : transférer sur le net ses propres préparations de cours ou ce qu'on puise ici ou là ; cela prend souvent la forme de questions-réponses qui miment le cours dialogué. On fait ce que l'institution dit qu'il ne faudrait pas faire :

On évitera de multiplier les questionnaires de lecture fastidieux et donc peu susceptibles de créer de l'appétence pour les textes donnés à lire²³.

Mais après tout, le dispositif « Devoirs à la maison²⁴ » pour « les élèves en situation de déconnexion numérique » propose-t-il autre chose ? Les modalités sont précisées dans une FAQ (Foire aux questions)²⁵ :

22. « La classe inversée : l'innovation pédagogique en question(s) », *Recherches* n° 66, 2017 : *Bricoler, inventer, recycler*. Voir aussi tout le numéro 69, *Usages du numérique*, décembre 2018, qui présente des démarches pensées, sans cesse interrogées et modifiées.

23. <https://eduscol.education.fr/cid150726/continue-pedagogique-francais-lettres.html>

24. <https://eduscol.education.fr/cid151141/devoirs-maison.html>

25. https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Continue/46/4/FAQ_devoirs-a-la-maison_1272464.pdf

Le document est numérisé en PDF par l'école ou l'établissement et déposé par le directeur d'école ou le chef d'établissement accrédité sur la plateforme d'envoi Docaposte.

Docaposte imprime les devoirs à partir de la plateforme et les met sous pli contenant :

- 1 courrier d'accompagnement en format Word avec un code d'identification à reporter sur les devoirs réalisés ;
 - 3 pages R/V maximum de devoirs en PDF ;
 - 1 enveloppe T pour restituer les devoirs réalisés par l'élève.
- La Poste achemine les devoirs aux familles par voie postale.

Cela donne une idée du modèle pédagogique sous-jacent. Mais le plus intéressant est en page 3 de la FAQ :

Q : Le volume de travaux d'élèves est-il lui aussi limité à 3 feuilles recto/verso ?

R : Oui, les élèves sont censés travailler sur le document reçu par courrier : ils compléteront ces feuilles de leurs réponses, et les renverront dans l'enveloppe-réponse reçue avec le devoir.

Le document distribué par la Poste et/ou mis en ligne sera donc souvent un questionnaire, un formulaire à remplir.

Les enseignants qui essaient d'échapper à cette logique sont contraints de jeter l'éponge.

J'ai envisagé dès les premiers jours une session d'une heure pendant laquelle les élèves se connecteraient à Google docs pour répondre en direct aux questions sur une scène de *Dom Juan*. Mais face aux problèmes de connexion et à la saturation du réseau internet, j'y ai renoncé : j'ai des classes de plus de trente élèves et je n'aurais jamais eu le temps, comme je le faisais en classe, de venir voir chacun d'entre eux pour le corriger et l'aider à réfléchir à ses réponses. Le temps que l'on peut consacrer individuellement à un élève par écran interposé est doublé voire triplé. Déçu, je suis retourné au classique système de documents textuels avec les questions, celles que j'aurais normalement posées en classe.

Est-ce enseigner ? Dans la revue en ligne *Actualités sociales hebdomadaires* (07/04/2020)²⁶, le sociologue Bernard Lahire écrit :

L'école n'est pas juste du savoir que l'on met à disposition des élèves. Les enseignants essaient de mettre les enfants dans des situations qui leur permettent de s'approprier des connaissances. Cela ne se transmet pas comme un patrimoine matériel.

26. <https://www.ash.tm.fr/racine/socqiete/bernard-lahire-sociologue-chacun-est-renvoye-a-sa-condition-de-classe-550592.php>

III. APPRENDRE ET ÉTUDIER CHEZ SOI

1) Open space, télé, travail

Lorsque le suivi se fait par téléphone, l'enseignant entre malgré lui, au domicile de l'élève ou de l'étudiant et perçoit l'ambiance sonore dans laquelle ils sont censés travailler. Chez l'un, la télé s'invite comme troisième partenaire. Chez l'autre, on se dispute. Le brouhaha de la salle du foyer, peuplée d'une quarantaine de Soudanais en exil, oblige Ayoub (voir I, 7 et II, 4) à sortir pour pouvoir parler en français avec son tuteur.

Karima, élève de 4^e, peine devant un questionnaire sur un extrait de *Claude Gueux*, qui se présente comme le document-type décrit ci-dessus, avec des cases pour les réponses. Elle fait appel à l'accompagnatrice qui la suit en français dans le cadre d'une association. La suite se passe au téléphone.

Au cours de l'entretien, je lui fais répéter ce qu'elle vient de dire, mais ça ne m'était pas destiné et elle s'en excuse : « Je répondais à ma mère ! » Plus tard, je l'entends dire à quelqu'un d'autre : « Je suis avec ma prof, là ! » Au bout d'1 h 40, le travail est terminé. J'entends : « C'est fini ? Bon, alors range tes affaires. » C'est dit sans agressivité, avec juste une pointe d'impatience qui me fait comprendre que pendant tout ce temps, Karima avait monopolisé un espace, peut-être une table de cuisine, qui devait être rendue à son usage habituel. Elle raccroche immédiatement, sans avoir le temps de dire au revoir ni merci (mais elle le fait quelques minutes plus tard par mail).

2) Travailler seul·e

Et donc, Karima travaille avec son accompagnatrice sur *Claude Gueux* et bute sur une question posée par l'enseignant : « Pourquoi peut-on dire qu'il y a des parallélismes dans les constructions de certaines phrases des deux derniers paragraphes ? »

Au fil du dialogue, je comprends ce qui bloque Karima :

- elle confond phrase et paragraphe ;
- elle sait ce que sont des droites parallèles mais cela ne l'aide pas à repérer les parallélismes hugoliens (« Claude Gueux avait trente-six ans, et par moments il en paraissait cinquante, tant sa pensée habituelle était sévère. Albin avait vingt ans, on lui en eût donné dix-sept, tant il y avait encore d'innocence dans le regard de ce voleur. [...] Albin était encore presque un enfant ; Claude était déjà presque un vieillard. »).

Tout cela, dans un cours normal, l'enseignant l'aurait en partie anticipé et les élèves, par leurs mauvaises réponses et leurs silences, lui auraient fait produire des explications, des rappels et des

reformulations. D'ailleurs, il n'aurait sans doute pas posé ces questions-là : au lieu d'affirmer qu'il y avait des parallélismes, il aurait amené les élèves à les remarquer. Bref, il aurait fait classe.

Karima, qui a d'abord essayé de se débrouiller sans aide, est en échec. La façon dont elle me remercie (« Merci madame sans vous je me demande comment j'aurais fait pour mes devoirs donc merci encore ») dessine en creux l'image qu'elle a d'elle-même : seule, elle se sent nulle.

Même attitude chez Amélie ; elle est en seconde et suit tous les cours virtuels. Pour le devoir de fin de séquence, deux plages d'aide (aux heures hebdomadaires de l'accompagnement personnalisé) sont proposées aux élèves, la seconde étant obligatoire pour les élèves qui n'auraient rien envoyé. Amélie en fait partie, par conséquent elle n'a pas à demander à être inscrite dans cette plage, mais elle envoie ce mail :

Bonjour madame,

J'essaye d'écrire la dissertation depuis plusieurs jours maintenant, mais je n'arrive vraiment pas du tout. Je sais qu'il est très tard pour dire ça, mais j'ai demandé à Clara et à une de mes amies qui est en première mais ça ne fait rien. J'ai écrit quelques lignes seulement qui malheureusement ne veulent rien dire à mon avis²⁷. Est-ce que je pourrai venir dans le groupe où vous vouliez prendre les élèves qui ne vous auront rien envoyé s'il vous plait ? Bonne fin de journée et bon weekend. Amélie

Caroline a passé une grande partie de sa scolarité primaire en classe ULIS²⁸ en raison de troubles de l'apprentissage et elle est maintenant en 6^e « inclusive » (une 6^e ordinaire, mais elle bénéficie de la présence supplémentaire d'un enseignant spécialisé durant une grande partie de la semaine). Les débuts sont difficiles, cependant elle fait des progrès ; elle s'accroche, demande de l'aide. Elle a encore du mal à faire les choses seule, mais quand l'enseignant ou un camarade lui montre le chemin, elle avance. Le lundi 16 mars, le collègue ferme.

Caroline se retrouve seule chez elle. Il n'y a pas d'ordinateur à la maison. Sa mère est auxiliaire de vie, elle travaille toute la journée et part avec le seul téléphone portable de la maison. À 20 h, à son retour, mère et fille recopient le travail à faire quand l'ENT veut bien fonctionner et elles envoient des photos du travail effectué par la collégienne durant la journée.

27. Il y a peu de chances que le cours de Lumni (voir note 10) lui soit d'un grand secours...

28. Cf. note 16.

Ces difficultés cumulées ne compromettent pas seulement l'année scolaire, mais la poursuite de la scolarité dans son ensemble.

3) Un devenir scolaire compromis

Caroline, encore : à la fin du CM2, elle a été préorientée en EGPA²⁹. L'affectation définitive doit intervenir à l'entrée en 5^e.

Février arrive, et avec lui le moment des tests d'entrée en EGPA. Caroline s'applique : elle ne veut pas aller en EGPA l'an prochain. Ses résultats sont mitigés, une 5^e ordinaire risque d'être difficile mais une 5^e EGPA serait-elle vraiment un bon choix ? Comme l'année n'est pas finie, comme il reste encore du temps à Caroline pour progresser, l'équipe décide de prendre le temps de la réflexion.

Elle continue de travailler dans les conditions décrites ci-dessus, mais le 7 avril...

... la mère de Caroline informe l'équipe qu'elle a dû se résoudre à confier sa fille à son père : elle a beaucoup trop peur de ramener le virus à la maison et ne supporte plus l'angoisse de la savoir seule toute la journée. Le père de Caroline ne travaille pas, il pourra prendre soin d'elle. Mais il n'a ni connexion internet, ni téléphone : Caroline n'a plus accès à l'ENT. Le collègue va lui envoyer le travail par courrier. L'équipe n'a plus de nouvelles.

Arielle est en seconde technologique dans une section hôtelière.

Elle fonctionne avec son téléphone et sa 4G depuis le début. Silence radio jusque fin avril sauf pour le professeur principal qui a appelé régulièrement la famille et envoyé nos « cours » par la Poste.

Sa professeure de français prend des nouvelles et lui demande si elle reçoit bien les devoirs envoyés par le professeur principal ; elle lui répond :

Le 30 avril

Je m'en veux énormément de ne pas réussir à vous rendre les choses que je fais, je ne sais pas si l'année prochaine je serai encore là.

Le 5 mai

Non je ne reçois pas tous les envois, mais dès que j'en reçois je réponds le plus vite possible. J'envisage de quitter la section, je pars en commerce dans le lycée R. Maman n'est pas trop d'accord et M. B. [le professeur principal] non plus, mais cela reste mon choix.

29. Les EGPA regroupent les anciennes sections d'enseignement général et préprofessionnel adapté (SEGPA) et les établissements régionaux d'éducation adaptée (ÉREA).

Connaitra-t-on le nombre d'élèves qui se seront démotivés ou auront été contraints de revoir leurs projets à la baisse ?

IV. L'ÉCOLE DES PARENTS

Épreuve pour les enseignants et pour les élèves, la continuité pédagogique en est aussi une pour les parents. Dans le confinement, la scolarisation déménage, passant de l'école à la maison, et cela s'accompagne d'un transfert partiel des responsabilités éducatives.

1) Être à la hauteur

Quel enseignant n'a pas déjà eu à tenter de rassurer des parents s'excusant de leur incapacité à suivre le travail de leur enfant ? « Vous savez, moi, j'ai pas été longtemps à l'école... J'ai jamais appris tout ça... Et puis on n'apprenait pas comme ça. » On leur répond que c'est normal, qu'ils n'ont pas besoin de vérifier si c'est bon, mais seulement si c'est fait, et autres propos que l'on espère déculpabilisants. Mais le confinement rend plus visibles les difficultés et les parents le savent, même s'ils n'en parlent pas de la même manière : la mère d'Amina (II, 3), plus sereine en voyant sa fille se remettre au travail, continue cependant de penser qu'elle ne peut rien pour sa fille ; le père de Louis (I, 6) semble abandonner la partie et laisse son fils travailler comme il veut.

La mère d'Emma se sent incompétente du point de vue des connaissances et des savoir-faire enseignants :

Moi je suis noyée avec les devoirs d'Emma ; elle comprend pas forcément et on prend du retard. Moi je suis pas Madame D., j'ai pas forcément les bons mots. J'ai relu hier sur Internet la proportionnalité, j'ai regardé des vidéos, je ne comprends pas tout. J'ai cherché dans le fichier maths, rien, et dans le mémo, rien... J'ai peur de la classe virtuelle, on n'ose pas demander devant tout le monde, ça fait les parents qui comprennent rien³⁰.

2) Les parents à la peine

Pour beaucoup, il s'agit d'abord de pallier l'absence d'ordinateur.

30. Ces mots ne sont pas issus de messages adressés par des parents à des enseignants d'une école, mais d'échanges sms entre des parents de cette école. Participait à ces échanges, en tant que parent, un membre du comité de rédaction, dont les enfants sont scolarisés dans un autre établissement que son lieu d'exercice.

Au début du confinement, j'ai appelé, comme beaucoup de mes collègues, les familles pour savoir sur quel matériel il était possible de compter avant de se lancer dans une illusoire continuité passant par le numérique. Beaucoup s'étaient déjà organisés par différents relais pour avoir les informations sur le travail – au prix de beaucoup d'énergie et de culpabilisation, puisqu'à la télé, le ministre disait que tout était prêt et que tout allait bien.

Des parents se font scribes, comme la mère de Caroline (III, 2) et celle de Noah :

La mère de Noah m'a demandé de bien vouloir excuser son fils auprès de l'ensemble des professeurs car ses cahiers ne seraient peut-être pas tout à fait à jour. Elle m'a expliqué qu'elle recopiait le soir, après le travail, les consignes et leçons pour chacun de ses trois enfants, qu'elle le faisait elle-même pour aller plus vite et pour ne pas utiliser tout son forfait. Noah n'est pas un décrocheur. Mais de fait, la continuité pédagogique repose sur l'énergie de sa mère.

La résolution des problèmes matériels, chronophage, n'est pas la seule préoccupation. Les parents confinés sont bien présents, parfois trop. Lors de classes virtuelles ou de suivis téléphoniques, cette présence peut perturber la relation pédagogique :

Ça m'étonnerait très fort que des élèves appuient sur l'icône « Je demande la parole » pour dire qu'ils n'ont pas compris devant tous les copains et les copines mais aussi devant les parents ! Ils sont confinés eux aussi. Certains se feront discrets, mais d'autres seront bien là, à guetter les réponses de leur enfant.

Tina est en 5^e et ULIS collège. Sa mère gère les devoirs à la maison. Au bout de la seconde semaine de confinement, l'éducatrice du SESSAD m'interpelle au sujet des temps de travail qui sont sources de conflit entre Tina et sa mère. Je contacte la mère qui me confirme que Tina est de plus en plus dans une attitude de refus. Je propose d'essayer un accompagnement scolaire en vidéo : je déposerai dans la boîte aux lettres des photocopies du travail demandé par l'enseignante, et nous pourrions commencer le travail la semaine suivante. Le jour venu, malgré mes insistantes pour qu'elle vaille à ses occupations, la mère ne veut pas laisser sa fille et nous passons la séance à travailler à trois. Tina fait la dictée, écrit un texte, fait un exercice de géométrie mais sa mère est à côté et je sens la pression sur le visage de Tina qui n'est pas naturelle. Elle est dans une posture de travail, mais pas de recherche.

3) La classe à la maison et les parents à l'école

On n'en peut plus de la classe virtuelle ! C'est pire que le travail !
C'est pas la classe à la maison, c'est les parents à l'école³¹ !

Des parents se mettent en effet en devoir de « faire classe ». Est-ce parce que « Ma classe à la maison » du CNED fait écho à « L'école à la maison³² » (choisie par des parents qui refusent d'inscrire leurs enfants dans des établissements scolaires) qu'ils se sentent tenus de devenir professeurs à domicile ? Prenant connaissance les premiers du travail à faire, ils sont eux-mêmes à l'école et c'est dur, même si c'est dit avec humour :

Lucie ça va, mais Thibault je dois tout faire avec lui. Mais je ne sais plus ce que c'est un déterminant, un adverbe, j'ai tout révisé, pareil pour les chaînes alimentaires, je vais avoir 20/20 à l'évaluation³³ !

J'ai fait comme si je n'avais pas vu les vidéos d'anglais, on a déjà fait maths, français, j'en ai marre de me taper les devoirs en plus de mes visios. On est des mauvais élèves. Nos enfants sont plus sérieux³⁴.

Aucun humour, en revanche, dans ce message adressé aux enseignants :

Ma fille redoublera si c'est nécessaire mais là ce n'est plus possible de suivre, on travaille nous aussi ! Et sa petite sœur a aussi une quantité industrielle de devoirs, liens et autre. Pitié, ralentissez le mouvement.

Celui-ci commence par des remerciements, et ce n'est pas le seul, mais le ton change ensuite :

Je sens bien que chacun fait de son mieux pour répondre aux instructions de continuité de l'enseignement.

Je vous remercie pour cela.

Je tiens également à dire à chaque professeur que nous ferons de notre côté de notre mieux. Néanmoins je me sens obligée de communiquer sur mon ressenti lorsque je lis devoirs à faire, évaluations...

Je me sens mise en difficulté et oppressée. Il n'y a qu'un seul ordinateur à la maison, pour deux enfants et deux adultes dont un en télétravail jusqu'à nouvel ordre. Nous n'avons pas d'imprimante. Nous devons aussi gérer nos proches. Aujourd'hui, il n'était pas possible de faire travailler nos enfants, contrairement à certains qui

31. Source : voir note 30.

32. <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F23429>

33. Source : voir note 30.

34. *Id.*

ont déjà commencé l'école à la maison. Nous sommes en attente de directives de nos employeurs car nous avons des métiers mobilisables. [...] Nous ne pourrions peut-être pas répondre à toutes vos attentes.

Dans d'autres cas, l'exaspération débouche sur des paroles agressives. Rien de bien nouveau. Implicitement, l'école renvoie aux parents des images négatives d'eux-mêmes ; ils se sentent d'abord tenus de s'excuser, puis finissent par se défendre. Les enseignants débutants en font les frais et les échanges écrits crispent les positions.

CONCLUSION

1) L'école sans la classe

Les cours à distance via Néo, Pronote et autres, les ressources de la « Nation apprenante » (Lumni) et Docaposte se passent de la classe. C'est l'une des principales leçons que tirent de leur expérience les enseignants qui ont multiplié les tentatives pour résoudre les problèmes qu'ils découvraient chemin faisant :

Le travail en communauté, dans une cohésion pédagogique en classe, est supplanté par l'isolement et le « chacun travaille pour soi ». Les élèves ne sont plus des êtres physiques à qui l'on s'adresse directement, sur qui l'autorité et les injonctions fonctionnent, ils sont derrière leur ordinateur à essayer, comme nous le faisons, de poursuivre dans un état de « normalité » biaisée.

Il ne va pas manquer de voix pour dire que, dans ces circonstances critiques, du bon sortira du mal et que l'épreuve aura fait faire au système éducatif un bond en avant décisif dans l'ère du numérique. Et pourtant, c'est une image du passé que la continuité pédagogique de 2020 fait ressurgir, celle des établissements secondaires du XIX^e siècle, tels que les décrit Antoine Prost³⁵ :

La pédagogie des collèges repose essentiellement sur le travail écrit. [...] Les devoirs sont le centre de l'enseignement : les plans d'étude en règlent l'agencement jour par jour et les prescrivent nombreux. [...] **D'où la place des études dans l'emploi du temps :** en 1876, les lycéens [...] passent 7 h 1/2 en étude contre 4 h seulement en classe. (p. 50)

35. *L'Enseignement en France, 1800-1967*, Paris, Armand Colin, 1968. Les soulignements en gras sont de l'auteur.

Le terme « classe » n'a pas le sens que nous lui donnons : ce n'est pas un groupe homogène par l'âge et les effectifs varient selon les lieux.

La classe de 25 à 30 élèves est une exception ; elle ne deviendra un idéal qu'aux environs de 1870. [...] Une nouvelle conception de la classe se fait jour, mais on cherche encore en vain dans Littré l'emploi du mot au sens de « groupe scolaire constituant l'unité élémentaire d'enseignement ».

[...]

La classe du XIX^e siècle ne s'explique ni par les élèves ni par le maître, mais par les exercices : c'est d'abord le moment et le lieu où l'on dicte les devoirs et où l'on rend les corrigés. La classe est un relai entre deux études. (p. 51)

Donner devoirs et corrigés : les outils numériques le font aussi bien...

2) Déconvenues et apprentissages professionnels

Dans cette école sans classe, les enseignants ont le sentiment d'investir beaucoup... dans le vide.

Le peu de retours de la part des élèves commence à être pesant : j'ai l'impression de passer beaucoup de temps à préparer des documents qui ne sont ouverts par personne, c'est décourageant.

En 4^e, j'ai proposé un sujet de rédaction, en guise de bilan de séquence sur la critique de la société. Je leur ai donné une petite semaine pour m'envoyer le travail, et le lendemain de la date butoir, j'ai reçu trois travaux...

Mais ils sont désormais en mesure de revenir avec lucidité sur l'expérience vécue, d'identifier ce qu'ils refusent et ce qu'il faut préserver à tout prix.

Je me suis dit que l'utilisation des mille ressources TICE pour aider les élèves n'est finalement qu'un exploit pour soi-même ou pour une part d'élèves qui sont organisés et répertorient minutieusement dans leur agenda les cours et leur support. Pour les autres, cela contribue à creuser l'écart, à les perdre pour qu'ils finissent étouffés sous la multiplicité du travail et des devoirs qui leur rappellent à quel point leurs difficultés sont grandes.

Si tous les élèves ne sont pas présents, quel est l'intérêt ? Ceux qui ne seront pas là sont sans doute ceux qui en ont le plus besoin. Je me refuse à faire cours seule devant mon ordinateur et une classe incomplète en espérant que les élèves en difficulté me posent des questions. La classe virtuelle est avant tout, pour moi, un moyen de rester en contact les uns avec les autres, à gérer au mieux cet isolement.

Je fais le deuil de « l'école à la maison », je tâche juste de maintenir un lien avec les élèves. De nombreux élèves rencontrent de grosses difficultés pour se connecter à la classe virtuelle proposée par le CNED ; nous décidons alors d'utiliser Skype la fois suivante. Depuis, nous nous retrouvons chaque fin de semaine pour prendre des nouvelles tout d'abord, puis pour faire le point sur le travail de la semaine. Je réponds aux questions, je rassure, j'explique, je reformule, j'écoute. Mais je ne fais pas cours.

3) Culture numérique et inégalités scolaires

En raison de la crise sanitaire, les établissements ont été fermés et des mesures globales, inédites et nécessaires ont été prises. Mais ce qui rend encore plus insupportables les conséquences forcément néfastes de cette situation, c'est que les discours officiels veulent faire croire que tout est sous contrôle, que grâce au numérique, l'école poursuit sa mission et que les acteurs seront seuls comptables des dysfonctionnements.

Le numérique est un outil – souvent utile, comme tous les outils, quand il est utilisé dans une intention d'accompagner un choix didactique ou pédagogique : cela demande d'en comprendre dans le même temps les intérêts et les limites. C'est tout le contraire de la fiction numérique qui s'est donné libre cours dans les discours officiels : sous l'illusion d'un progrès, la « continuité pédagogique » a pu permettre de consacrer des pratiques anciennes non interrogées. Elle accentue les insuffisances du système éducatif, aggrave l'effet des inégalités et perturbe la distribution des rôles éducatifs. Citons à nouveau Bernard Lahire³⁶ :

Les familles sont inégales au départ. On délègue à l'école l'autorité pédagogique. Mais là, elle ne la prend plus en charge. Chacun est renvoyé à sa condition de classe : il n'y a plus rien pour essayer de contrarier, de modifier les lois de la reproduction sociale.

Des dissensions naissent ou sont avivées là où il devrait y avoir coopération. Les acteurs sont fragilisés, renvoyés à leurs incapacités : les élèves à celle de travailler seuls, les parents à celle de leur enseigner ce qu'eux-mêmes ne maîtrisent pas et les enseignants à leur non-maîtrise des outils auxquels ils n'ont pas été formés. Plus personne ne se sent à la hauteur. Qu'est-il advenu des trois principes de la continuité du service public ? La continuité est illusion, l'adaptabilité dévolue aux seuls acteurs et l'égalité à la trappe.

36. <https://www.ash.tm.fr/racine/societe/bernard-lahire-sociologue-chacun-est-renvoie-a-sa-condition-de-classe-550592.php>